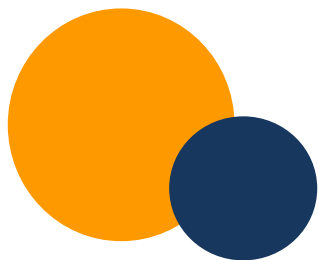


NOS PARTENAIRES



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Marne

- Les établissements sociaux, médico-sociaux et sanitaires
- Les professionnels libéraux
- Tout acteur susceptible d'intervenir auprès de l'EMAS



CONTACTS



Pascale MEYER

Directrice

Claire RENAUD

Médecin



- Educateur spécialisé / ingénieur social :

Pierre DRUART (06.71.22.03.01)

- Ergothérapeute :

Manon POPKO (07.88.67.48.94)

- Conseillère technique :

Aurore SCARABELLO (06.43.59.06.18)



contact.emas52@alefpa.fr



EMAS 52 – DITEP HENRI VIET
2, rue Anne-Marie-LEGROS
52140 MONTIGNY LE ROI



EMAS 52

Equipe Mobile
d'Appui Médico-Social à
la Scolarisation des élèves
en situation de handicap

Département de la Haute-Marne

QUI SOMMES NOUS ?

La finalité de l'EMAS est de renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap en apportant une expertise et des ressources aux établissements scolaires et auprès de la communauté éducative de manière souple.

L'EMAS intervient en collaboration avec l'ensemble des professionnels en s'appuyant sur leur expérience et les moyens mis en œuvre.

ZONE D'INTERVENTION

Le périmètre d'intervention de l'EMAS s'étend sur l'ensemble du département de la Haute-Marne.

COMPOSITION DE L'EMAS

Un éducateur spécialisé / ingénieur social

Une ergothérapeute

Une conseillère technique

Un médecin

Et les compétences mobilisables auprès des partenaires selon les besoins diagnostiqués.

MISSIONS

1

Conseiller et participer à des actions de sensibilisation pour les professionnels des établissements scolaires accueillant un élève en situation de handicap.

2

Apporter appui et conseil à un établissement scolaire, en cas de difficulté avec un élève en situation de handicap.

3

Aider la communauté éducative à gérer une situation difficile.

4

Conseiller une équipe pluridisciplinaire de la MDPH dès lors qu'une situation d'élève le nécessite.

5

Initier une intervention provisoire pour permettre au maintien de la scolarisation d'un élève en situation de handicap.

PRESTATIONS

Mise en place d'actions de sensibilisation et de formation sur le handicap et les outils d'adaptation et d'accompagnement.

Co-organisation de rencontres permettant d'aboutir à une analyse et un diagnostic des situations rencontrées par les équipes accueillant un élève en situation de handicap.

Contribution à l'évaluation d'une situation pour argumenter un dossier MDPH.

Prévention auprès des équipes accompagnant un élève en risque de déscolarisation.

COMMENT SAISIR L'EMAS ?

Par l'envoi d'un formulaire de saisine disponible sur le site de l'EMAS 52 www.emas52.alefpa.asso.fr à l'adresse mail suivante, sous couvert de l'IEN de circonscription ou du chef d'établissement :

